FICHE PRATIQUE — SUCCESSION

Désaccord entre héritiers : quelles actions engager pour débloquer une succession ?

Lorsque les héritiers ne parviennent pas à s'entendre sur le règlement de la succession, la situation peut vite devenir source de tensions durables.

LES CONFLITS PORTENT LE PLUS SOUVENT SUR

- Valeur d'un bien à partager
- Donation antérieure
- Sort d'un bien indivis
- Gestion des comptes pendant l'indivision
- Remise en cause d'un testament

ÉTAPE 1

Les solutions amiables

Avant toute action judiciaire, plusieurs pistes permettent souvent de débloquer la situation.

Le dialogue accompagné par le notaire

Il reste le **premier interlocuteur** pour établir l'acte de notoriété, l'inventaire et le projet de partage.

Le recours à un avocat pour négocier

Permet souvent de **recentrer les échanges** sur des bases juridiques et d'éviter que les tensions personnelles ne bloquent tout.

ÉTAPE 2

Les actions judiciaires en cas d'échec de l'amiable

Un héritier peut mettre en demeure les autres cohéritiers de procéder au partage. Si aucun accord n'intervient dans un délai raisonnable, la procédure peut être engagée devant le **Tribunal Judiciaire** — la représentation par avocat est obligatoire.

L'action en partage judiciaire

Devant le tribunal judiciaire du lieu d'ouverture de la succession. Le juge **désigne un notaire** chargé des comptes, de la liquidation et du projet de partage, et un juge commis pour surveiller les opérations.

Le recel successoral

Si un héritier a dissimulé des biens ou des donations, l'héritier fautif **perd sa part** sur les biens recelés et doit restituer les fruits perçus.

Contestation d'un testament ou d'une donation

En cas de doute sur la validité (capacité, vice de forme, captation) ou d'atteinte à la réserve héréditaire : notamment une **action en réduction** pour reconstituer la part réservataire de chaque héritier.

Combien de temps peut durer une action en partage ? La durée varie fortement selon la complexité du patrimoine et le degré de conflictualité : un partage amiable rapide se règle en quelques mois, tandis qu'un partage judiciaire contentieux, avec expertises et contestations multiples, peut s'étendre sur **plusieurs années**. Une intervention rapide et bien préparée, assistée d'un avocat, permet souvent de limiter la durée et le coût de la procédure.